

ANNEXE 3 - TRADUCTION FRANCO-TAHITIENNE & LEXIQUE**TRADUCTION**

TAHITIEN	FRANÇAIS
Māòa	Bigorneau
Troca	Troca
Ôuma	Alevin de mullidé
Ôperu	Carangue-maquereau/chinchard
Motu	Îlot
Māòa taratoni	Burgau
Pāhua	Bénitier
Ôura miti	Langouste
Varo	Squille
Tiānee	Cigale de mer
Paapaa ûpai	Crabe
Īnaa	Alevin/poisson d'eau douce

LEXIQUE

ⁱ **Convention de RAMSAR** dite aussi « Convention relative aux zones humides d'importance internationale » est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides.

ⁱⁱ **Zone frangeante** : la zone frangeante désigne le « récif frangeant » qui correspond à la zone récifale directement accolé à la côte ou au plus, séparé par un étroit chenal.

ⁱⁱⁱ **Chenal** : le chenal est le passage permettant la navigation près des côtes et entre les îles. Plus précisément, le chenal est une dépression sableuse de quelques mètres de profondeur entre le récif frangeant et le récif barrière de l'écosystème corallien entourant une île haute.

^{iv} **Zone barrière** : la zone barrière désigne le « récif barrière » qui correspond à la zone récifale séparée de la côte par un espace lagunaire. Le récif barrière délimite ainsi le lagon du large, et protège les côtes en absorbant l'énergie des vagues.

^v **Crête récifale** : la crête récifale est le point le plus haut du récif, qui se retrouve souvent à l'air libre à marée basse.

^{vi} **Pente externe** : la pente externe d'un récif correspond à la zone située au-delà du récif, plongeant vers le large.

^{vii} **Services écosystémiques** : les services écosystémiques ou « services écologiques » sont les nombreux avantages procurés par la nature à la société. Par exemple, la pollinisation est un service écologique car les insectes, par ce processus de pollinisation, favorisent l'agriculture humaine.

^{viii} **Colonne d'eau** : une colonne d'eau est une colonne conceptuelle de profondeur de l'eau, partant de la surface de l'océan jusqu'aux sédiments de fond.

^{ix} **Domaine public maritime** : Le domaine public peut être naturel : le sol et sous-sol des eaux intérieures (havres et rades non aménagés), les lagons jusqu'à la laisse de basse mer sur le récif côté large, le sol et sous-sol des golfes, baies et détroits de peu d'étendue, le sol et sous-sol des eaux territoriales ; Il peut être artificiel : les ports avec leurs dépendances (digues, moles, jetées, quais ...) et tous les ouvrages établis dans l'intérêt de la navigation.

^x **Document stratégique** : un document stratégique est une feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Un document stratégique va plus loin que la simple planification, puisqu'il oblige l'organisation à examiner ses contextes interne et externe, à faire des projections dans l'avenir et à déterminer les stratégies lui permettant de concrétiser sa mission et sa vision.

^{xi} **SAGE** : le Schéma d'Aménagement Général de la Polynésie française dit SAGE est un outil d'aménagement du territoire.

^{xii} **Apparaux** : ce sont les matériels d'équipement d'un navire qui permettent d'assurer des manœuvres de mouillage, d'amarrage, de remorquage, de levage ou de pêche.

^{xiii} **Zone de protection des réseaux** : cette zone correspond à un périmètre de sécurité autour du réseau immergé.

^{xiv} **Unité hôtelière** : il s'agit d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments rattaché à un établissement hôtelier.

^{xv} **Réensemencement** : c'est le fait d'ensemencer à nouveau, c'est-à-dire de repeupler le milieu.

^{xvi} **Sports véliques** : ce sont des sports pratiqués à l'aide d'une voile.

^{xvii} **Pressions anthropiques** : les pressions anthropiques sont les pressions exercées par l'activité humaine, directement ou indirectement, sur l'environnement.

^{xviii} **Pollutions terrigènes** : la pollution terrigène est une pollution d'origine continentale (provenant de la terre) dans les eaux marines.

^{xix} **Cause d'utilité publique** : il s'agit d'un motif fondé sur la notion d'intérêt général permettant de justifier certaines décisions prises par l'administration.

^{xx} **Conglomérat** : un conglomérat est une roche issue de la dégradation d'autres roches. L'ensemble de ces roches fragmentées forme un conglomérat.

^{xxi} **Espace lacustre** : c'est un espace qui est situé sur les bords ou dans les eaux des lacs.

^{xxii} **Snorkeling** : le snorkeling ou randonnée aquatique est un sport de loisir pratiqué avec un masque, un tuba et des palmes, en surface afin de découvrir les fonds marins.

^{xxiii} **Ressource halieutique** : la ressource halieutique est la ressource vivante des milieux aquatiques exploitée par l'homme. Ces ressources peuvent être d'origine animale et végétale, et sont exploitables par l'homme via la pêche ou l'aquaculture par exemple.

^{xxiv} **Pêcherie** : Une pêcherie est un espace circonscrit dans une étendue d'eau, généralement à proximité immédiate du littoral, qui a été aménagé afin de pouvoir y faciliter la pratique de la pêche.

^{xxv} **Corps mort** : il s'agit d'un dispositif de mouillage à un point fixe permettant aux navires de s'amarrer.

^{xxvi} **Ancrage** : l'ancrage est un mouillage provisoire effectué communément avec une ancre.

^{xxvii} **Yacht** : navire de plaisance à moteur ou à voile utilisé à fins de loisir et de sport, généralement d'une longueur supérieure à 24 mètres répondant à certaines caractéristiques de luxe.

^{xxviii} **Distance d'évitage** : il s'agit d'une distance d'arrêt sécurisé. Cette distance ou rayon d'évitage est la surface autour de laquelle un navire peut tourner autour de son mouillage de manière sécurisée.

^{xxix} **Contrevenant** : c'est une personne qui agit à contre les règles établies. Une personne qualifiée de « contrevenant » est ainsi coupable d'une infraction à une réglementation, et encourt une sanction.

^{xxx} **Pavillon** : un pavillon peut avoir diverses significations. Au sein du présent rapport, le pavillon est entendu comme une pièce d'étoffe utilisée par les navires pour faire des signaux.

^{xxxi} **Grès de plage** : un grès de plage est une roche sédimentaire qui se forme dans la zone littorale, par cimentation rapide du sable ou des débris coquillers ou coralliens sur une plage, parallèlement au rivage au niveau de la zone de déferlement des vagues ou de balancement des marées.

